

transmettre les renseignements en question au leader du gouvernement afin qu'il puisse se préparer à nous donner une réponse directe à la question.

**Le sénateur Frith:** Vous avez obtenu une réponse facétieuse.

**Le sénateur Olson:** En effet, et c'en est assez de réponses de ce genre. Je vous demande simplement: Allez-vous transmettre les renseignements en question de façon fidèle, au leader du gouvernement pour qu'il sache à quelle question nous voulons qu'il réponde.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Je suis persuadé que mon honorable collègue pourra poser lui-même cette question au leader du gouvernement qui sera parmi nous demain pour la période des questions.

**Le sénateur Olson:** Il doit connaître la question à l'avance; autrement, il ne sera pas en mesure d'effectuer toute les recherches voulues.

### LES TRAVAUX DU SÉNAT

#### LE REFUS DE REPORTER LA PÉRIODE DES QUESTIONS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'honorable M. Lorne Bonnell:** Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader adjoint du gouvernement au Sénat. Pas au leader lui-même, mais à son adjoint.

Le leader adjoint a décidé plus tôt aujourd'hui, que nous ne pouvions pas revenir à l'étape de la période des questions. Cette décision lui a-t-elle été dictée par le leader du gouvernement ou quelque autre autorité supérieure ou le leader adjoint l'a-t-il prise de son propre chef?

**L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement):** La réponse est non.

**Le sénateur Bonnell:** Non? Vous n'avez pas pris la décision vous-même ou une autorité supérieure vous l'a dictée?

**Le sénateur Lynch-Staunton:** J'ai pris moi-même la décision.

**Le sénateur Bonnell:** A-t-elle été dictée par le leader du gouvernement ou une autre autorité supérieure, ou l'avez-vous prise vous-même?

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Comme nous n'avions pas été prévenus de cette demande de revenir à l'étape de la période des questions, comment des autorités supérieures auraient-elles pu me dicter ma réponse? Nous ne savons pas que la demande serait faite.

**Le sénateur Bonnell:** Une autre question, dans ce cas. La voici. Je siège au Sénat depuis environ 21 ans et, pendant toute cette période, le gouvernement, quelle que soit son allégeance politique, a demandé régulièrement de revenir à la présentation des pétitions, aux avis de motion ou encore aux avis d'interpellation. Chaque fois, le consentement unanime a été accordé. Pendant ces 21 ans, c'est la première fois que le leader du gouvernement au Sénat nous refuse de revenir à une étape antérieure de l'ordre des travaux.

Comme cette décision a été prise aujourd'hui non par le leader mais par son adjoint, peut-on dire que ce sera désormais la politique du leader adjoint de ne pas autoriser les retours en arrière?

[Le sénateur Olson.]

Si tel est le cas, je dois lui signaler qu'une telle demande est souvent formulée par le gouvernement et non par l'opposition. Si telle est la nouvelle politique, nous pouvons facilement refuser notre consentement et ainsi retarder les travaux du Sénat.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Quelle manœuvre de diversion! Il n'existe aucune politique d'obstruction. Le report de la période des questions a été demandé. On a dit que le leader du gouvernement n'était pas ici en ce moment et qu'il était peu probable qu'il soit parmi nous plus tard. Aucune de ces questions n'est urgente au point qu'il faille y répondre aujourd'hui même. Nous aurons donc la période des questions demain, puisque nous siégerons demain, ou un autre jour. Pourquoi ces questions prennent-elles soudain une importance si cruciale? D'après ce que j'en ai entendu, il ne s'agit pas de questions, mais de simples provocations, dans la plupart des cas.

**L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition):** Honorables sénateurs, la question est beaucoup plus grave que le leader adjoint ne le prétend. Il a rejeté une requête tout à fait légitime du chef de l'opposition pour que nous revenions plus tard à la période des questions.

Comme mon collègue vient de le signaler, chaque fois que des demandes de cette nature ont été faites par le passé, elles ont toujours été acceptées par les deux partis, autant que je sache. Nous avons toujours été disposés à accepter le retour à une étape antérieure des travaux. Cette fois-ci, le leader adjoint refuse. Il s'agit à notre avis d'une décision regrettable, et elle ne facilitera pas le déroulement de nos travaux. Je dois sans doute dire que c'est une décision dont nous aurons à nous souvenir à l'avenir.

### PRIVILÈGES, RÈGLEMENT ET PROCÉDURE

#### L'ÉTAT DES TRAVAUX DU COMITÉ

**L'honorable Eymard G. Corbin:** Honorables sénateurs, je ne veux pas être provocateur, mais je suis très direct, croyez-moi. La présidente du Comité sénatorial permanent des privilèges, du Règlement et de la procédure peut-elle nous dire ce qu'il advient du calendrier de travail de ce comité?

• (1450)

À notre dernière séance, nous avons convenu de retenir les services de quelqu'un qui serait chargé de préparer ce qu'il convient d'appeler, je suppose, une nouvelle ébauche du *Règlement du Sénat*.

Je veux savoir si cela a été fait et quels progrès ont été réalisés à ce chapitre. La présidente a-t-elle l'intention de convoquer le comité prochainement?

**L'honorable Brenda M. Robertson:** Honorables sénateurs, je serais heureuse de convoquer le comité toutes les semaines où le Sénat ne siège pas si l'on pouvait obtenir le quorum. Je crois toutefois que les membres du comité ne se présenteraient pas à une séance du Comité du Règlement lorsque le Sénat ne siège pas.

Le comité compte poursuivre ses travaux dès que nous reprendrons nos séances régulières.

La Bibliothèque du Parlement a réussi à affecter quelqu'un qui, en collaboration avec le greffier du comité, examine